

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

4 rue du tertre
49070 BEAUCOUZE

Tel : 02 41 44 47 57
Fax : 02 41 44 10 10
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

MAISON FAMILIALE RURALE DE CHEMILLE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

« Coulvée » - BP 80035
49120 CHEMILLE-MELAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

4 rue du tertre
49070 BEAUCOUZE

Tel : 02 41 44 47 57
Fax : 02 41 44 10 10
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

MAISON FAMILIALE RURALE DE CHEMILLE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

« Coulvée » - BP 80035
49120 CHEMILLE- MELAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale de Chemillé relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

In Extenso

M.F.R. de Chemillé

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable et plus particulièrement la première mise en application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans

In Extenso

M.F.R. de Chemillé

les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

In Extenso

M.F.R. de Chemillé

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Beaucouze, le 17 mars 2021

Le commissaire aux comptes

In Extenso Centre Ouest

Grégoire GAILLARD

Bilan Actif

31/12/2020

31/12/2019

	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions brevets droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	98 987	24 216	74 771	76 578
Constructions	3 161 493	1 263 817	1 897 676	1 993 372
Installations techniques, mat. et outillage indus.	183 295	143 000	40 295	45 854
Autres immobilisations corporelles	258 393	200 693	57 701	67 904
Immobilisations corporelles en cours	19 420		19 420	15 566
Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 064		1 064	1 064
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	149 998	10 014	139 984	149 998
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	3 872 650	1 641 740	2 230 910	2 350 336
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 663		2 663	1 772
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	197 980	8 832	189 148	196 310
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	99 159		99 159	35 023
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	95 220		95 220	146 148
DISPONIBILITES				
Charges constatées d'avance	1 166 113		1 166 113	980 475
	10 357		10 357	9 916
TOTAL (II)	1 571 492	8 832	1 562 660	1 369 645
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	5 444 142	1 650 572	3 793 570	3 719 981

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Présentation

Bilan Passif

31/12/2020

31/12/2019

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

FONDS PROPRES

Fonds propres sans droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecarts de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres

Report à nouveau

1 210 068

1 041 536

Excédent ou déficit de l'exercice

170 820

168 532

Total des fonds propres (situation nette)

1 380 888

1 210 068

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

1 197 307

1 239 835

Provisions réglementées

Total des autres fonds propres

1 197 307

1 239 835

Total des fonds propres

2 578 195

2 449 903

Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés sur subventions d'exploitation

Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes

Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public

Total des fonds reportés et dédiés

Provisions

Provisions pour risques

Provisions pour charges

42 856

30 182

Total des provisions

42 856

30 182

DETTES (1)

DETTES FINANCIERES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)

760 083

836 633

Emprunts et dettes financières divers

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

400

290

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

64 121

79 274

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

127 498

108 583

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

643

Autres dettes

16 408

6 171

Produits constatés d'avance

203 366

208 945

Total des dettes

1 172 519

1 239 896

Ecarts de conversion passif

TOTAL PASSIF

3 793 570

3 719 981

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

170 820,30

168 531,94

(1) Dont à moins d'un an

494 922

485 059

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Présentation

Compte de Résultat 1/2

	31/12/2020	31/12/2019
	12 mois	12 mois
Cotisations	3 294	3 330
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	476 275	555 856
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	781 531	838 838
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 047	13 952
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	660	428
Total des produits d'exploitation	1 268 806	1 412 404
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements	61 709	91 478
Variation de stock	(891)	1 510
Autres achats et charges externes	245 313	301 791
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	13 975	14 429
Salaires et traitements	452 800	551 251
Charges sociales	206 682	169 762
Dotations aux amortissements et dépréciations	169 436	173 548
Dotations aux provisions	12 967	3 306
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	105	898
Total des charges d'exploitation	1 162 096	1 307 973
RESULTAT D'EXPLOITATION	106 710	104 431

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 2/2

FINANCIERS
EXCEPTIONNELLES
EXCEPTIONNELLES

	31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION	106 710	104 431
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	3 943	7 205
Autres intérêts et produits assimilés	1 534	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 837	
Total des produits financiers	8 313	7 205
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 014	
Intérêts et charges assimilées	12 453	21 375
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		6
Total des charges financières	22 467	21 380
RESULTAT FINANCIER	(14 153)	(14 175)
RESULTAT COURANT avant impôts	92 557	90 256
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	78 583	81 905
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	78 583	81 905
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		257
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		257
RESULTAT EXCEPTIONNEL	78 583	81 648
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	320	3 372
TOTAL DES PRODUITS	1 355 703	1 501 514
TOTAL DES CHARGES	1 184 882	1 332 982
EXCEDENT ou DEFICIT	170 820	168 532
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Présentation

Annexe Comptable

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total avant répartition de **3 793 570 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 355 703 euros** et un total **charges** de **1 184 882 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **170 820 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association MAISON FAMILIALE RURALE DE CHEMILLE est un centre de formation proposant des formations sous statut scolaire ou apprentissage adaptés aux jeunes et aux adultes.

Elle réalise l'ensemble de ses activités sur le site de CHEMILLE EN ANJOU.

L'association emploie 17 salariés au 31/12/2020.

Informations sur les concours publics et subventions octroyés dans l'exercice			
Intitulé	Nature	catégories d'autorités administratives	Montant
Chemin pédagogique	Subvention d'investissement	REGION - APPRENT	31.108 €
Matériels et mobiliers divers	Subvention d'investissement	REGION	4.859 €
Fonctionnement	Subvention d'exploitation	MINISTERE AGRI	756.669€
Fonctionnement	Subvention d'exploitation	REGION	20.845 €
Fonctionnement	Subvention d'exploitation	AUTRES FINANC	4.016 €

Annexe Comptable

FAITS CARACTERISTIQUES

les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 mars 2021.

La crise sanitaire liée à l'épidémie du coronavirus n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association MAISON FAMILIALE RURALE DE CHEMILLE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable rappelées ci-dessous :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

In Extenso
Audit

Commissaire aux comptes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Changement de Méthode comptable : la première mise en application du règlement 2018-06 précité entraîne des changements de méthodes comptables avec effet rétrospectif ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat.

Conformément à l'article 611-1 du règlement 2018-06 précité et à l'article 122-3 du règlement 2014-03 précité, les reclassements sont à opérés sont à porter au compte "report à nouveau".

L'Association n'étant pas concernée par des legs, donations ou fonds dédiés, les reclassements effectués sur les comptes de bilan Actif et Passif ne revêtent pas un caractère significatif.

La provision pour engagement de retraite initialement comptabilisée au compte 1511 a été comptabilisée au compte 1530.

Concernant le Compte de résultat, les changements de comptes effectués l'ont été sur des racines de comptes identiques et ne nécessitent donc pas de précision particulière en dehors du point ci-après :

L'intéressement des salariés qui était comptabilisé au compte 6414 est désormais comptabilisé au compte 64815.

Annexe Comptable

Fonds dédiés et reportés : Les fonds dédiés sont des rubriques qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Il n'existe pas de fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

Contributions volontaires en nature : La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice n'a pas fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020.

1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé en mode linéaire sur la durée probable d'utilisation des biens.

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

In Extenso
Audit
Certifié aux comptes

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immob. incorporelles	Consommation temps	sur 3 ans
Terrains	Consommation temps	de 5 à 30 ans
Constructions sur sol propre	Consommation temps	de 10 à 30 ans
Installations constructions	Consommation temps	sur 10 ans
Installations techniques	Consommation temps	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	Consommation temps	sur 4 ans
Matériel de bureau, info, mobilier	Consommation temps	de 3 à 10 ans
Divers, emballages récupérables	Consommation temps	de 5 à 10 ans

La ligne "Terrain" regroupe les agencements et aménagements des terrains qui font l'objet d'un amortissement.

Le poste immobilisations en cours correspond aux honoraires d'architecte liés au projet de construction d'une plateforme technique pour un atelier pédagogique agroéquipement qui sera édifié au cours de l'exercice 2021.

2 - Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires,

Annexe Comptable

directement imputable à l'acquisition. Les frais d'acquisition liés aux titres immobilisés sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

Une dépréciation a été constatée au 31/12/2020 à hauteur des frais d'acquisition pour un montant de 10.014 €. La dépréciation est comptabilisée dans les charges financières de l'exercice clos le 31/12/2020.

3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture de l'exercice.

4 - Créances et dettes

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5 - Valeur mobilière de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

6 - Disponibilité

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

La poursuite de la crise sanitaire n'a pas eu de conséquences sur l'activité de l'Association sur le début d'année 2021.

Annexe Comptable

In Extenso

Audit

et des annexes aux comptes

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Les indemnités de fin de carrière ont été évaluées conformément aux dispositions de la convention collective des MFR.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :

Personnel concerné : L'ensemble des salariés

Age de départ : 62 ans pour les employés administratifs et cadres et 65 ans pour les cadres dirigeants.

Taux de charges sociales : 40 % pour les employés administratifs et cadres et 45 % pour les cadres dirigeants.

Taux de rotation : Faible pour les employés administratifs et cadres et très faibles pour les cadres dirigeants.

L'engagement global figure au compte 1530 - Provision Indemnité Départ en Retraite pour 42.886 € au 31/12/2020. La dotation de l'exercice, d'un montant de 12.967 € est comptabilisée au compte 6815 dans le compte de résultat.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC 2014-03, dans une racine de compte 131 - Subvention d'investissement, avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000. La reprise de l'exercice clos le 31/12/2020 s'élève à 78.583 €.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan à la date de leur octroi.

Par exception à ce principe, les subventions relatives aux constructions ont été comptabilisées lors de la réalisation définitive des investissements sur les exercices 2014/2015 et 2015/2016.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, une nouvelle subvention d'investissement a été notifiée dans le cadre de la construction d'une plateforme technique : atelier pédagogique agroéquipement. Cet investissement sera réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A l'actif du bilan aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice 2020 en dehors des honoraires versés à l'architecte et qui sont comptabilisés dans les travaux en cours. Cette subvention sera donc inscrite dans les comptes de l'Association lors de la réalisation définitive des investissements précités. La subvention d'investissement octroyée par la Région s'élève à 179.727 € au maximum et représentera 50 % de la dépense subventionnable.

Annexe Comptable

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux Comptes figurent dans les charges de l'exercice clos le 31/12/2020 pour un montant de 3.084 €.

F. F. F. F. F.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Commissaire aux Comptes

L'association a pour projet d'édifier une plateforme technique pour réaliser un atelier pédagogique agroéquipement. Cet investissement sera réalisé au cours de l'exercice 2021.

L'Association a obtenu en 2020, une subvention d'investissement mentionnée plus-haut et un emprunt bancaire d'un montant de 160.000 € remboursable sur 10 ans au taux d'intérêt annuel fixe de 0,90 %. Cet emprunt n'est assorti d'aucune garantie spécifique. Cet emprunt sera débloqué au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Aucun déblocage n'est intervenu en 2020.

L'Union CDC Région de Chemillé s'est porté caution à hauteur de 50 % sur l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole pour un montant initial de 960.000 €. Au 31/12/2020, l'engagement de caution s'élève à 279.432 € correspondant à 50 % des montants restant dus.

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Produits constatés d'avance : Les produits constatés d'avance correspondent aux frais de scolarité et pensions facturés lors de la rentrée 2020 et relatifs au 6 premiers mois de l'année 2020. Il a donc été retenu un calcul de 4/10° et 6/10° pour tenir compte de la séparation des exercices.

Charges de personnel : L'association a mis en place un intéressement pour une durée de 3 ans au profit de ses salariés. L'intéressement est provisionné dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et est comptabilisé dans les charges de personnel au débit du compte 64815.

Régime fiscal : L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Immobilisations

INCORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

CORPORELLES

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions Virements p.à p.	Diminutions Cessions	
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	3 250			3 250	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 250			3 250	
Terrains	99 556			569	98 987
Constructions sur sol propre	3 127 354				3 127 354
sur sol d'autrui					
instal. agencement aménagement	344			(33 795)	34 139
Instal technique, matériel outillage industriels	179 079		6 542	2 327	183 295
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport	19 752		10 700		30 452
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 004		5 132	4 092	194 043
Emballages récupérables et divers	35 005			1 106	33 899
Immobilisations corporelles en cours	15 566		37 649	33 795	19 420
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 669 659		60 024	8 094	3 721 589
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	1 064				1 064
Autres titres immobilisés	149 998				149 998
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	151 062				151 062
TOTAL	3 823 971		60 024	11 344	3 872 650

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	3 250			3 250
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 250			3 250
Terrains	22 978	1 807	569	24 216
Constructions sur sol propre	1 133 982	127 802		1 261 784
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	344	1 690		2 033
Instal technique, matériel outillage industriels	133 225	12 102	2 327	143 000
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	19 752	2 474		22 226
Matériel de bureau, mobilier	140 136	19 340	4 092	155 383
Emballages récupérables et divers	19 969	4 221	1 106	23 084
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 470 384	169 436	8 094	1 631 726
TOTAL	1 473 634	169 436	11 344	1 631 726

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	29 889	12 967		42 856
Pour impôts	293		293	
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 182	12 967	293	42 856
Sur immobilisations				
{ incorporelles				
{ corporelles				
{ legs ou donations				
{ des titres mis en équivalence				
{ titres de participation				
{ autres immo. financières		10 014		10 014
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients, usagers	8 832			8 832
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 832	10 014		18 846
TOTAL GENERAL	39 014	22 981	293	61 702
Mont dotations et reprises				
{ - d'exploitation		12 967	293	
{ - financières		10 014		
{ - exceptionnelles				

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

Les titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	197 980	197 980	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 531	15 531	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	6 195	6 195	
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	77 433	77 433	
Charges constatées d'avance	10 357	10 357	
TOTAL DES CREANCES	307 497	307 497	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	760 083	82 886	301 379	375 819
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 121	64 121		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	65 964	65 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 540	60 540		
Impôts sur les bénéfices	320	320		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	674	674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	643	643		
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	16 408	16 408		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	203 366	203 366		
TOTAL DES DETTES	1 172 119	494 922	301 379	375 819
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 082			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Effets de réévaluation					
Reserves statutaires ou contractuelles					
Reserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Apport à nouveau	1 041 536		168 532		1 210 068
Excédent ou déficit de l'exercice	168 532	(168 532)	170 820		170 820
Situation nette	1 210 068		339 352		1 380 888
Fonds propres consommables					
Provisions d'investissement	1 239 835		35 967	78 495	1 197 307
Provisions réglementées					
TOTAL	2 449 903		375 320	78 495	2 578 195

In Extenso
Annexes
autres comptes

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 357
Abonnements divers		3 521	
Acomptes sur voyages décalés suite COVID		6 836	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

In EXTENSIO
Audit
Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL

10 357

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			203 366
Scolarité enseignement général		176 163	
Scolarité apprentis		12 460	
Restauration apprentis		14 743	

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

In Extenso
Audit
Commissaire aux comptes

TOTAL

203 366